Réaction d'InfraNum au plan de relance :

« Le numérique, un axe clé de la relance »

Le premier Ministre, Jean Castex, a présenté ce jour son plan de relance tant attendu. La fédération des partenaires des territoires connectés ou à connecter, InfraNum, se réjouit des mesures annoncées concernant notamment la généralisation de la fibre, l'emploi et la transformation numérique des entreprises. L'enjeu du numérique semble avoir été correctement pris en compte. Un signal fort pour le secteur, même s'il ouvre de facto, de nouveaux sujets significatifs.

Oui à la fibre pour tous

Particulièrement mobilisés pendant le confinement pour maintenir les services télécoms et poursuivre les déploiements dans la mesure du possible, les acteurs du secteur, industriels regroupés au sein d'InfraNum, peuvent aujourd'hui se réjouir. L'enjeu du numérique pour la France n'a pas échappé au Gouvernement qui le prouve par les mesures mises en place, à commencer par :

- L'allocation de 240 millions d'euros supplémentaires pour poursuivre le déploiement initialement prévu de la fibre optique ;
- La transposition du Code européen des communications électroniques, dans le droit français, instituant la fibre optique comme « service universel », au même titre que l'eau ou l'électricité.

« Les 240 millions d'euros supplémentaires permettent de s'approcher sensiblement de l'enveloppe budgétaire relative aux besoins estimés (680 millions d'euros) pour déployer les 3 millions de prises qui ne sont aujourd'hui dans aucun projet d'aménagement numérique. Grâce à eux, nous serons donc à 550 millions d'euros budgétés. Et avec l'annonce historique de la création d'un nouveau service universel, celui de la fibre, nous sommes confiants dans la volonté commune de réussir le plus grand chantier de France depuis des décennies et de maintenir notre pays en tête des nations européennes en matière de déploiement numérique » explique Etienne Dugas, Président InfraNum.

Cependant, la création de ce nouveau droit fondamental pose la question de la mise en place de son financement pérenne. InfraNum rappelle à ce niveau que le FANT - Fond d'Aménagement Numérique du Territoire - créé il y a quelques années mais jamais abondé ni utilisé, pourrait parfaitement servir de support.

Par ailleurs, la fédération indique qu'après avoir déployé les prises les plus standards, de nombreux chantiers arrivent dans la phase des « raccordement longs », dont la question du financement n'est généralement pas résolue.

Coup de pouce sur l'emploi

La fédération salue également les mesures en matière d'emploi et de formation, notamment à destination des jeunes, mais elle souligne que « dans le secteur du numérique et de la fibre, la difficulté ne réside pas tant dans l'offre mais plutôt dans la demande d'emploi. Si les entreprises ne trouvent pas la main d'œuvre nécessaire, nous pourrons avoir tous les financements et faire tous les efforts possibles par ailleurs, nous ne tiendrons pas les objectifs de déploiement ». Malgré sa mobilisation permanente sur le sujet, InfraNum estime aujourd'hui que seule une communication gouvernementale, via par exemple un vaste plan de communication sur l'intérêt et les métiers dans la fibre, pourrait se révéler efficace.

Et la transformation numérique des entreprises

Enfin, conscient de l'enjeu en termes de compétitivité, le gouvernement a décidé d'accélérer la transformation numérique des entreprises, via une enveloppe de 400 millions d'euros. Première étape de cette transformation, le raccordement à la fibre⁽¹⁾, dont les coûts non standards vont désormais pouvoir bénéficier de subventions.

⁽¹⁾ Selon l'Observatoire du THD 2019, seulement 16% des TPE-PME de moins de 50 salariés sont connectées en THD